



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mars 2024

Le 14 juin 2024 à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 mai 2024, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Françoise FAUCHON-VERDIER, Maire.

- En présence de Mesdames et Messieurs BLAIN Jean-Marie, BOURGOGNON Alain, De CHAUDENAY Stanislas, FAYARD Bertrand, GALLAND Bernard, GEORGES Hélène, JACQUELIN Bernard et LACHAISE Stéphanie

Absent :

- Monsieur JOURMARD Philippe donne pouvoir à Monsieur GALLAND Bernard
- Monsieur MOREAU Jean-Louis

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 9

Nombre de votants à l'ouverture de la séance : 10

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de procéder à l'élection à main levée du secrétaire de séance. Monsieur JACQUELIN Bernard a été élu à l'unanimité secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Devis nettoyage bar
- Devis aménagement terrain
- Attribution de compensation
- Participation voyages scolaires

Approbation du procès-verbal du 24 novembre 2023

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 24 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.

2024 1406 014	Devis nettoyage bar
---------------	---------------------

Madame le Maire présente le devis de l'entreprise So Fy Net pour faire nettoyer intégralement le bar et le logement afin de pouvoir retrouver un gérant pour celui-ci.

Le devis est d'un montant de 641,36 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les devis

2024 1406 015	Devis aménagement terrain
---------------	---------------------------

Madame le Maire indique au conseil le projet d'acheter du mobilier urbain pour aménager le terrain situé « Les Gains ».

Des devis ont été demandés à deux entreprises :

- Adequat l'Achat Public, qui propose un devis à 3 030 €
- Comat & Valco, qui propose un devis à 2 582,46 €

A la suite de l'étude des deux devis présentés, le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de choisir le devis proposé par la société Comat & Valco

2024 1406 016 Attribution de compensation

Madame le Maire présente au conseil municipal la délibération du conseil communautaire présentant la révision libre des attributions de compensation.

Considérant qu'il appartient de régulariser la situation concernant le montant des attributions de compensation de 2024 pour un montant de 13 209,43 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le maire à verser la somme de 13 209,43 €

2024 1406 017 Participation voyages scolaires

Le Conseil Municipal est saisi d'une demande de participation aux frais de voyages organisés par le Collège Joliot Curie de Châtillon sur Indre et par l'école Henri Cosnier

Pour l'école Henri Cosnier, il est demandé une participation de 380 € par enfant.

Le conseil, après délibération :

- **DECIDE** de participer à hauteur de 50 % pour les voyages des élèves du Collège
- **DECIDE** de participer à hauteur de 380 € pour les enfants de l'école Henri Cosnier

Questions diverses

- Une réunion sur le zonage pour l'élaboration du PLUi va avoir lieu début juillet
- Madame le Maire indique que les diagnostics d'énergie des logements communaux ont été réalisés.
- Madame le Maire indique qu'une commande pour des panneaux de direction et d'interdiction de stationnement ont été commandé.
- Suite à la demande de la secrétaire, les horaires de la mairie vont changer à partir du 1^{er} juillet : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 13h30.
- Une annonce pour la recherche d'un nouveau gérant pour le bar va paraître à la chambre des commerces.
- Madame le Maire lit un courriel de remerciement pour la réfection de la route de la Noaillerie et le conseil propose pour l'année prochaine de refaire la route du Bouquineau.

Madame le Maire lève la séance à 20h00.

Le Maire, Françoise FAUCHON-VERDIER

